

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du conseil municipal de Doussard

Nombre de Conseillers en exercice :

27

Présents et représentés :

24

L'An **DEUX MIL VINGT CINQ**, le **MERCREDI DOUZE NOVEMBRE** à dix-neuf heures trente, le conseil municipal dûment convoqué le six novembre, en séance ordinaire, s'est réuni en la Maison des associations, Salle Rhin Danube, sous la présidence de Madame Marielle JULIEN, Maire,

Etaient présents : Mme Marielle JULIEN, Maire
MME Anne-Gabrielle MATHIEU, Laurence GODENIR, Christine CLAUDE et MM. Nicolas BALMONT, Jean-Baptiste DELEBECQUE, Richard FROSSARD, et Bernard CHATELAIN-CADET adjoints
MME Jacqueline CORRE, Denise AVRILLIER, Isabelle DAGAND, Nadine JACQ, Delphine FALQUET, Antonia CHARLES, et MM. Davy COATEVAL, David HERRERO, Yoann COURSEL, Philippe CHAPPET et Pierre DEMAISON.

Étaient excusés : Mme Fanny ZINGER a donné procuration à Mme Marielle JULIEN
Mme Cécile CHAMPION a donné procuration à M. Nicolas BALMONT,
M. Stéphane GAILLARD a donné procuration à Mme Anne-Gabrielle MATHIEU,
M. Aurélien CASTILLE a donné procuration à Mme Delphine FALQUET
M. Mathieu ROCHETTE a donné procuration à Yoann COURSEL
M. Hugo CHAVANNE absent,
Mme Margaret GOURDIN absente,
Mme Sylvie CATTANEO absente.

Secrétaire de Séance Mme Christine CLAUDE

LE MAIRE informe

Il convient d'approuver une décision modificative n°2 au budget principal de la Commune pour pallier plusieurs situations :

- Réaffectation des emprunts souscrits auprès du SYANE au début des années 2000 qui étaient jusqu'alors imputés en fonctionnement au chapitre 65, autres charges de gestion courante pour un montant de 122 946.09€ en 2025 et qui doivent désormais, à la demande du trésorier être imputés en règlement des intérêts de la dette chapitre 66 (section de fonctionnement) pour un montant de 23 393.41€ pour 2025 et au chapitre 16, pour la part de remboursement en capital (section d'investissement) pour un montant de 99 552.68€ en 2025. Cette régularisation doit intervenir à compter du 1^{er} janvier 2025 pour les annuités de l'année mais également faire l'objet d'une régularisation sur l'ensemble des annuités encore dues par écritures d'ordre au chapitre 041, opérations patrimoniales pour un montant de 602 289.95€ au 1^{er} janvier 2025.

- L'augmentation du chapitre 012 est estimée à 97 600€, somme qu'il est proposé d'arrondir à 100 000€, pour permettre principalement la prise en charge des remplacements de trois agents placés en arrêt de travail depuis plusieurs mois

- Pour prendre en charge les dépenses imprévues en charges de personnel, chapitre 012, il convient d'inscrire la dépense supplémentaire de 100 000€ et la recette afférente perçue auprès de l'assurance statutaire de 58 000€, complétée pour la couverture de la dépense supplémentaire, de l'accroissement de 42 000€ des recettes de fonctionnement tirées de la gestion de la DSP du camping et des concessions, recettes encaissées et constatées supérieures aux prévisions inscrites au budget primitif.

CONSEIL MUNICIPAL

VU le code général des collectivités territoriales,
VU l'instruction budgétaire et comptable M37,
VU la délibération n°2025-015 du 09 avril 2025 portant approbation du budget principal 2025,
VU la décision du Maire n°2025-012 du 02 juillet 2025 portant fongibilité de crédits entre les chapitres 21 et 23 par décision modificative n°1,
Considérant l'avis favorable de la commission Finances et Administration Générale réunie le 05 novembre 2025,

N° 2025-067

Budget principal
2025 – Décision
modificative n°2



APRES AVOIR DELIBERE
 DECIDE, à l'unanimité 24 voix pour

D'APPROUVER la décision modificative n°2 organisée en équilibre sans augmentation des soldes de dépenses ni de recettes pour l'exercice 2025 telle que présentée en annexe de la présente délibération.

SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
012 - Charges de personnels et charges	64131	100 000 €	013 - Atténuations de charges	6419	58 000,00 €
			75 - Autres produits de gestion	75813	42 000,00 €
65 - Autres charges de gestion	65568	-122 946,09 €			
66 - Charges financières	66111	23 393,41 €			
023 - Virement à la section d'investissement	023	99 552,68 €			
Total des dépenses de fonctionnement		100 000,00 €	Total des recettes de fonctionnement		100 000,00 €
SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
16 - Emprunts et dettes assimilées	168758	99 552,68 €	021 - Virement de la section de fonctionn	021	99 552,68 €
041 - Opérations patrimoniales	21534	602 289,95 €	041 - Opérations patrimoniales	167758	602 289,95 €
Total des dépenses d'investissement		701 842,63 €	Total des recettes d'investissement		701 842,63 €

En séance les Jour, Mois et an que dessus,
 Pour extrait conforme,
 Le Secrétaire,
 Christine CLAUDE

Le Maire,
 Marielle JUILIEN

Le maire certifie, sous sa responsabilité,
 le caractère exécutoire de cet acte transmis
 au représentant de l'Etat le :
 Publié le

